


PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT

Pompe à chaleur air/eau

ERIA S PLUS FIT-IN R32



N° d'enregistrement : CHAP-00014-V01.01-FR	Règles de rédaction : PCR-ed4-FR-2021 09 06 Complété par : PSR-00013-ed3.0-FR2023 06 06
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 07/2023	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006 Interne : Externe : X	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016 ou EN 50693 : 2019	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III	



INFORMATIONS GENERALES

Catégorie de produit

Pompe à chaleur split air/eau réversible, avec production d'eau chaude sanitaire.

Unité déclarée

Assurer le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude sanitaire à l'aide d'une pompe à chaleur air/eau de 6.82 kW* (puissance calorifique de chauffage) pour une durée de vie de référence de 17 ans du produit.

*La puissance est à ajuster en fonction du produit considéré de la gamme

Unité fonctionnelle

Produire 1kW de chauffage ou 1 kW de refroidissement ainsi que la production d'eau chaude sanitaire, selon le scénario d'usage de référence et pendant la durée de vie de référence de 17 ans du produit.



INFORMATIONS PRODUIT

Produit de référence

ERIA-S PLUS FIT-IN R32 6 MR/EM – référence 7845760

Caractéristiques techniques du produit de référence

P_{designh} Charge calorifique nominale	6.82 kW (1)	P_{designc} Charge frigorifique nominale	6.7 kW (2)
SCOP Coefficient de performance saisonnier	4.95 (1)	SEER Efficacité frigorifique saisonnière	8.44 (2)
AEC Consommation annuelle d'électricité	755	Profil de puisage Eau chaude sanitaire	L
Masse hors emballage	188.3 kg (3)	Masse de fluide R32	1.5 kg

(1) Selon la norme En 14825 – température extérieur air +7°C – température eau 30/35 °C

(2) Selon la norme En 14825 – température extérieur air +35°C – température eau 18/23 °C

(3) La masse indiquée correspond à la masse du produit modélisée dans le cadre du PEP et peut présenter de légères variations avec la masse indiquée dans les documentations techniques.

Produits faisant partie de la même famille environnementale

Cette fiche PEP couvre tous les produits de la gamme ERIA-S PLUS FIT-IN :

ERIA-S PLUS FIT-IN R32 4 MR/EM – référence 7845759

ERIA-S PLUS FIT-IN R32 6 MR/EM – référence 7845760⁽¹⁾

ERIA-S PLUS FIT-IN R32 8 MR/EM – référence 7845761

ERIA-S PLUS FIT-IN R32 10 MR/EM – référence 7845762

(1) produit de référence pour l'ensemble de la gamme



MATIÈRES CONSTITUTIVES

MÉTAUX		PLASTIQUES		AUTRES	
Acier	60.0%	ABS	2.4%	Carton	7.1%
Cuivre	5.1%	Elastomère	1.8%	Bois	5.1%
Aluminium	2.7%	Polyamide	1.3%	Carte électronique	1.7%
Laiton	2.2%	Polypropylène	1.2%	Bitume	0.9%
Ferrite	0.6%	Polystyrène	1.1%	R32	0.9%
Autres métaux	0.8%	Autres plastiques	1.9%	Autres matériaux	3.2%
TOTAL MÉTAUX	71.4%	TOTAL PLASTIQUES	9.7%	TOTAL AUTRES	18.9%

Masse totale du produit de référence : 220.0 kg (dont 31.7 kg d'emballage primaire).



METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

Méthodologie

Le Profil Environnemental Produit (PEP) repose sur l'Analyse de Cycle de Vie conformément aux règles du programme PEP Ecopassport (pour plus d'informations sur le programme, consulter le site www.pep-ecopassport.org).

L'ensemble des frontières du système sont prise en compte (fabrication, distribution, installation, utilisation, fin de vie) ainsi que les bénéfices et charges au-delà du cycle de vie

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME V5.9.4. associé à sa base de données de janvier 2022.

ETAPE DE FABRICATION	
Matières premières et composants	La production de 98.7 % de la masse du produit de référence (matières, composants et emballage), ainsi que les procédés de mise en forme et d'assemblage des composants ont été pris en compte.
Emballage des matières premières et composants	La production et la fin de vie des emballages utilisés pour le transport des matières et composants du site de production des fournisseurs jusqu'aux sites de fabrication du produit de référence ont été comptabilisés.
Déchets de fabrication	Nous avons identifié les taux de chute et la fin de vie de certaines pièces. Pour les autres pièces nous avons considéré une quantité de déchets générés conformément au PSR, soit <ul style="list-style-type: none">- 0.05 fois la masse du produit pour les plastiques et les élastomères issus de procédés d'injection ;- 0.3 fois la masse du produit pour tous les autres matériaux et autres procédés de mise en forme. Le traitement de fin de vie des chutes de fabrication a été modélisé ainsi : 100% de déchets incinérés sans valorisation énergétique. Une distance de transport de 100 km est appliquée pour la collecte des déchets vers le centre de traitement.
Assemblage du produit	La modélisation intègre les flux des sites de fabrication (énergie, eau, consommables des processus industriels du site de production et les émissions de fluide frigorigène). <ul style="list-style-type: none">- Le module intérieur est fabriqué à MERTZWILLER (67) en France.- Le module extérieur est fabriqué en Asie du Sud.
Transport	Le transport amont des matériaux et composants (avec leurs emballages) sont pris en compte selon 3 modèles : transport local, intracontinental et intercontinental. Le transport aval du site de fabrication du module intérieur jusqu'à notre dernière plateforme logistique est également comptabilisé.

ETAPE DE DISTRIBUTION	
Transport	L'étape de distribution inclus le transport en camion du produit emballé sur une distance de 1000 km depuis notre dernière plateforme logistique jusqu'au distributeur, puis jusqu'au lieu de mise en œuvre en France. Aucun emballage de reconditionnement n'a été considéré.

ETAPE D'INSTALLATION																	
Accessoires	La phase d'installation comprend 2 accessoires, à savoir des supports de pose au sol et une liaison frigorifique reliant le module intérieur au module extérieur. Pour chacun de ces accessoires, nous avons modélisé les matériaux, les chutes de production, les procédés de mise en forme, le conditionnement, la fin de vie des chutes et le transport jusqu'au lieu de mise en œuvre. Deux traverses en béton pouvant supporter le poids du module extérieur sont également modélisées. Aucune charge de réfrigérant supplémentaire n'a été envisagée lors de la phase d'installation.																
Déchets d'emballages	L'élimination (évacuation et traitement) des emballages du produit de référence et des accessoires sont modélisés selon le scénario français du PSR ci-dessous. <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Cartons & Papiers</th><th>Bois</th><th>Plastiques</th></tr></thead><tbody><tr><td>Recyclage</td><td>91%</td><td>7%</td><td>27%</td></tr><tr><td>Incineration avec valorisation</td><td>5%</td><td>31%</td><td>43%</td></tr><tr><td>Enfouissement</td><td>4%</td><td>62%</td><td>30%</td></tr></tbody></table>		Cartons & Papiers	Bois	Plastiques	Recyclage	91%	7%	27%	Incineration avec valorisation	5%	31%	43%	Enfouissement	4%	62%	30%
	Cartons & Papiers	Bois	Plastiques														
Recyclage	91%	7%	27%														
Incineration avec valorisation	5%	31%	43%														
Enfouissement	4%	62%	30%														

ETAPE D'UTILISATION

	<p>La consommation d'électricité est calculée de la façon suivante :</p> $C_{tot} \text{ (en kWh)} = \left(\frac{P_h}{SCOP * \left(1 + \frac{F_{regul}}{100}\right)} * t_{calorifique} + \frac{P_c}{SEER} * t_{frigorifique} \right) * DVR + AEC * DVR$ <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C_{tot}, la consommation énergétique totale du produit de référence sur sa durée de vie en kWh • $SCOP$, le coefficient de performance saisonnier défini selon la norme EN 14825 (1) • $SEER$, l'efficacité frigorifique saisonnière défini selon la norme EN 14825 (2) • $F_{regul} = 4$, (classe VI) par défaut pour l'application de chauffage sur l'eau • $t_{calorifique}$, le nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de chauffage. • $t_{frigorifique}$, le nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de refroidissement. • $P_h = P_{designh}$, la charge calorifique nominale, selon le règlement 813/2013 (1) • $P_c = P_{designc}$, la charge frigorifique nominale, selon le règlement 813/2013 (2) • AEC, consommation annuelle d'électricité en mode production d'eau chaude sanitaire pour le profil de puisage retenu selon le règlement n°811/2013 • DVR, durée de vie de référence (17 ans) <p>(1) Température de l'air extérieur +7°C - température de l'eau 30/35°C (2) Température de l'air extérieur 35°C - température moyenne de l'eau 18/23°C</p> <p>Le modèle énergétique de l'électricité adopté pour une utilisation en France est : « Electricity Mix, Production mix, Low voltage, FR » (année de référence : 2018)</p>
Maintenance	<p>Une inspection bisannuelle, considérant le déplacement d'un technicien sur 100 km, est modélisée pour toute la durée de vie du produit, soit 8 visites de contrôle au total.</p> <p>La modélisation du remplacement de l'anode magnésium (une fois durant la durée de vie de référence) intègre sa fabrication (avec ses chutes), son transport et la fin de vie de la pièce remplacée.</p>
Emissions de fluide frigorigène	<p>Les émissions fugitives du fluide frigorigène R32 et la recharge de fluide (comprenant la production, et le transport jusqu'au lieu de mise en œuvre) sont prises en compte.</p>

ETAPE DE FIN DE VIE

Fin de vie du produit	<p>La pompe à chaleur entre dans le champ d'application de la directive DEEE (2012/19/EU). La fin de vie doit donc être gérée par une filière locale de traitement des DEEE. Nous avons utilisé les inventaires du cycle de vie (ICV) développés par ECOSYSTEM*.</p> <p>*ECOSYSTEM est l'éco-organisme chargé d'assurer la responsabilité élargie du producteur pour les DEEE en France.</p>
Fin de vie du fluide frigorigène	<p>Le fluide frigorigène est traité en fin de vie de la manière suivante : 10% de fluide non collecté, 90% du fluide collecté valorisé énergétiquement et 10% du fluide collecté incinéré sans valorisation.</p>
Collecte	<p>Le transport considéré jusqu'au centre de traitement est de 1000 km pour le fluide frigorigène et 100 km pour le produit.</p>

BENEFICES ET CHARGES DE VIE

Charges	<p>Les charges liées à l'utilisation de matières recyclées sont prises en compte.</p>
Bénéfices	<p>Les bénéfices liés au recyclage de la matière des déchets d'emballage et du produit en fin de vie ont été modélisés (les inventaires du cycle de vie ICV développés par ECOSYSTEM ont été utilisés pour les bénéfices du recyclage du produit).</p>

La méthode EF3.0 a été appliquée pour cette déclaration.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Impacts environnementaux à l'unité déclarée, correspondant au produit de référence

INDICATEURS D'IMPACTS	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs obligatoires												
Changement climatique - total (GIEC 2013)	kg CO ₂ eq.	6.76E+03	1.32E+03	2.22E+01	1.10E+02	4.97E+03	2.22E+02	2.36E+02	4.51E+03	0.00E+00	3.42E+02	-4.77E+02
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq.	6.69E+03	1.28E+03	2.22E+01	1.05E+02	4.95E+03	2.22E+02	2.34E+02	4.50E+03	0.00E+00	3.30E+02	-4.65E+02
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq.	6.79E+01	3.88E+01	0.00E+00	4.63E+00	1.28E+01	0.00E+00	1.22E+00	1.16E+01	0.00E+00	1.17E+01	-1.17E+01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq.	2.06E-06	2.06E-06	0.00E+00	1.55E-10	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone (OMM 2014)	kg CFC-11 eq.	5.31E-04	2.79E-04	1.97E-05	7.05E-06	2.01E-04	0.00E+00	1.34E-04	6.63E-05	0.00E+00	2.47E-05	5.14E-05
Acidification (AP)	kg H+ eq.	3.85E+01	9.12E+00	1.00E-01	7.17E-01	2.68E+01	0.00E+00	7.57E-01	2.61E+01	0.00E+00	1.73E+00	-1.11E+01
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	2.27E-01	5.86E-03	2.61E-06	5.49E-04	2.14E-01	0.00E+00	3.35E-05	2.14E-01	0.00E+00	5.91E-03	-1.03E+00
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq.	5.60E+00	1.02E+00	4.63E-02	5.49E-04	3.79E+00	0.00E+00	1.99E-01	3.59E+00	0.00E+00	7.53E-01	-8.83E-01
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	6.85E+01	1.09E+01	5.01E-01	7.93E-01	5.41E+01	0.00E+00	2.45E+00	5.16E+01	0.00E+00	2.22E+00	-9.19E+00
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq.	1.64E+01	3.69E+00	1.63E-01	2.59E-01	1.16E+01	0.00E+00	9.91E-01	1.06E+01	0.00E+00	6.50E-01	-3.01E+00
Épuisement des ressources abiotiques – métaux et minéraux	kg SB eq.	7.46E-02	6.91E-02	1.92E-09	2.77E-03	2.15E-03	0.00E+00	1.58E-05	2.13E-03	0.00E+00	5.50E-04	-4.27E-02
Épuisement des ressources abiotiques – fossiles	MJ	9.12E+05	4.02E+04	2.71E+02	9.26E+02	8.67E+05	0.00E+00	1.81E+03	8.66E+05	0.00E+00	3.46E+03	-7.18E+02
Besoin en eau	m ³	6.02E+04	4.68E+02	1.13E+00	3.82E+01	3.38E+02	0.00E+00	1.99E+01	3.18E+02	0.00E+00	5.94E+04	-2.10E+05
Indicateurs facultatifs												
Émissions de particules fines	Incidence de maladies	1.09E-03	6.12E-05	2.69E-07	4.80E-06	1.01E-03	0.00E+00	3.30E-06	1.01E-03	0.00E+00	1.09E-05	-4.47E-05
Rayonnements ionisants, santé humaine	kg U235 eq.	1.31E+05	1.23E+04	4.94E-02	1.83E+03	1.17E+05	0.00E+00	5.92E+00	1.17E+05	0.00E+00	2.12E+01	-5.57E+01
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	1.28E+05	6.69E+04	9.12E+01	3.08E+03	3.26E+04	9.70E-03	7.97E+02	3.18E+04	0.00E+00	2.58E+04	-8.64E+04
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	5.39E-04	4.90E-04	2.54E-10	4.83E-05	1.22E-06	0.00E+00	4.66E-07	7.54E-07	0.00E+00	1.88E-07	9.83E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	1.25E-04	7.10E-05	5.64E-08	5.17E-06	3.76E-05	2.29E-10	5.04E-06	3.26E-05	0.00E+00	1.09E-05	-1.13E-04
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	6.17E+02	1.47E+01	0.00E+00	8.62E+00	1.44E+02	0.00E+00	1.18E-07	1.44E+02	0.00E+00	4.50E+02	-2.24E+03

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Impacts environnementaux à l'unité déclarée, correspondant au produit de référence

INDICATEURS DE FLUX D'INVENTAIRE	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs d'utilisation des ressources												
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	6.76E+03	1.32E+03	2.22E+01	1.10E+02	4.97E+03	2.22E+02	2.36E+02	4.51E+03	0.00E+00	3.42E+02	-4.77E+02
Énergie primaire renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	6.69E+03	1.28E+03	2.22E+01	1.05E+02	4.95E+03	2.22E+02	2.34E+02	4.50E+03	0.00E+00	3.30E+02	-4.65E+02
Énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	6.79E+01	3.88E+01	0.00E+00	4.63E+00	1.28E+01	0.00E+00	1.22E+00	1.16E+01	0.00E+00	1.17E+01	-1.17E+01
Énergie primaire renouvelable totale	MJ	2.06E-06	2.06E-06	0.00E+00	1.55E-10	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Énergie primaire non renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	5.31E-04	2.79E-04	1.97E-05	7.05E-06	2.01E-04	0.00E+00	1.34E-04	6.63E-05	0.00E+00	2.47E-05	5.14E-05
Énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	3.85E+01	9.12E+00	1.00E-01	7.17E-01	2.68E+01	0.00E+00	7.57E-01	2.61E+01	0.00E+00	1.73E+00	-1.11E+01
Énergie primaire non renouvelable totale	MJ	2.27E-01	5.86E-03	2.61E-06	5.49E-04	2.14E-01	0.00E+00	3.35E-05	2.14E-01	0.00E+00	5.91E-03	-1.03E+00
Utilisation des ressources secondaires			5.60E+00	1.02E+00	4.63E-02	5.49E-04	3.79E+00	0.00E+00	1.99E-01	3.59E+00	0.00E+00	7.53E-01
Utilisation de matière secondaire	kg	6.85E+01	1.09E+01	5.01E-01	7.93E-01	5.41E+01	0.00E+00	2.45E+00	5.16E+01	0.00E+00	2.22E+00	-9.19E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	1.64E+01	3.69E+00	1.63E-01	2.59E-01	1.16E+01	0.00E+00	9.91E-01	1.06E+01	0.00E+00	6.50E-01	-3.01E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	7.46E-02	6.91E-02	1.92E-09	2.77E-03	2.15E-03	0.00E+00	1.58E-05	2.13E-03	0.00E+00	5.50E-04	-4.27E-02
Utilisation nette d'eau douce	m³	9.12E+05	4.02E+04	2.71E+02	9.26E+02	8.67E+05	0.00E+00	1.81E+03	8.66E+05	0.00E+00	3.46E+03	-7.18E+02
Indicateurs de catégories de déchets			6.02E+04	4.68E+02	1.13E+00	3.82E+01	3.38E+02	0.00E+00	1.99E+01	3.18E+02	0.00E+00	5.94E+04
Déchets dangereux éliminés	kg											
Déchets non dangereux éliminés	kg	1.09E-03	6.12E-05	2.69E-07	4.80E-06	1.01E-03	0.00E+00	3.30E-06	1.01E-03	0.00E+00	1.09E-05	-4.47E-05
Déchets radioactifs éliminés	kg	1.31E+05	1.23E+04	4.94E-02	1.83E+03	1.17E+05	0.00E+00	5.92E+00	1.17E+05	0.00E+00	2.12E+01	-5.57E+01
Indicateurs de flux extrants			1.28E+05	6.69E+04	9.12E+01	3.08E+03	3.26E+04	9.70E-03	7.97E+02	3.18E+04	0.00E+00	2.58E+04
Composants destinés à la réutilisation	kg	5.39E-04	4.90E-04	2.54E-10	4.83E-05	1.22E-06	0.00E+00	4.66E-07	7.54E-07	0.00E+00	1.88E-07	9.83E-06
Matières destinées au recyclage	kg	1.25E-04	7.10E-05	5.64E-08	5.17E-06	3.76E-05	2.29E-10	5.04E-06	3.26E-05	0.00E+00	1.09E-05	-1.13E-04
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	6.17E+02	1.47E+01	0.00E+00	8.62E+00	1.44E+02	0.00E+00	1.18E-07	1.44E+02	0.00E+00	4.50E+02	-2.24E+03
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	6.76E+03	1.32E+03	2.22E+01	1.10E+02	4.97E+03	2.22E+02	2.36E+02	4.51E+03	0.00E+00	3.42E+02	-4.77E+02

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Teneur en carbone biogénique (méthodologie d'évaluation 0/0)		
Teneur en carbone biogénique du produit	kg	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg	9.60E+00

Impacts environnementaux par kW, correspondant à l'unité fonctionnelle

Le PEP a été élaboré en considérant la fourniture d'une puissance de 1 kW de chauffage ou de froid et de production d'eau chaude sanitaire. L'impact réel des étapes du cycle de vie du produit installé en situation réelle est à calculer par l'utilisateur du PEP en multipliant l'impact considéré par la puissance nominale de chauffage et de refroidissement de 6.79 kW.

INDICATEURS D'IMPACTS	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs obligatoires												
Changement climatique - total (GIEC 2013)	kg CO ₂ eq.	9.95E+02	1.94E+02	3.27E+00	1.62E+01	7.31E+02	3.27E+01	3.47E+01	6.64E+02	0.00E+00	5.03E+01	-7.03E+01
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq.	9.85E+02	1.89E+02	3.27E+00	1.55E+01	7.29E+02	3.27E+01	3.45E+01	6.62E+02	0.00E+00	4.86E+01	-6.86E+01
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq.	1.00E+01	5.71E+00	0.00E+00	6.82E-01	1.89E+00	0.00E+00	1.79E-01	1.71E+00	0.00E+00	1.72E+00	-1.72E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq.	3.03E-07	3.03E-07	0.00E+00	2.28E-11	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone (OMM 2014)	kg CFC-11 eq.	7.82E-05	4.11E-05	2.90E-06	1.04E-06	2.95E-05	0.00E+00	1.98E-05	9.77E-06	0.00E+00	3.63E-06	7.56E-06
Acidification (AP)	kg H+ eq.	5.67E+00	1.34E+00	1.48E-02	1.06E-01	3.95E+00	0.00E+00	1.12E-01	3.84E+00	0.00E+00	2.55E-01	-1.63E+00
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	3.34E-02	8.64E-04	3.84E-07	8.09E-05	3.16E-02	0.00E+00	4.93E-06	3.16E-02	0.00E+00	8.71E-04	-1.52E-01
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq.	8.25E-01	1.50E-01	6.82E-03	8.09E-05	5.58E-01	0.00E+00	2.94E-02	5.29E-01	0.00E+00	1.11E-01	-1.30E-01
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	1.01E+01	1.61E+00	7.39E-02	1.17E-01	7.96E+00	0.00E+00	3.61E-01	7.60E+00	0.00E+00	3.27E-01	-1.35E+00
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq.	2.41E+00	5.44E-01	2.40E-02	3.81E-02	1.71E+00	0.00E+00	1.46E-01	1.57E+00	0.00E+00	9.57E-02	-4.44E-01
Épuisement des ressources abiotiques – métaux et minéraux	kg SB eq.	1.10E-02	1.02E-02	2.82E-10	4.08E-04	3.16E-04	0.00E+00	2.33E-06	3.14E-04	0.00E+00	8.10E-05	-6.29E-03
Épuisement des ressources abiotiques – fossiles	MJ	1.34E+05	5.92E+03	3.99E+01	1.36E+02	1.28E+05	0.00E+00	2.66E+02	1.27E+05	0.00E+00	5.10E+02	-1.06E+02
Besoin en eau	m ³	8.87E+03	6.89E+01	1.67E-01	5.62E+00	4.97E+01	0.00E+00	2.94E+00	4.68E+01	0.00E+00	8.75E+03	-3.10E+04
Indicateurs facultatifs												
Émissions de particules fines	Incidence de maladies	1.61E-04	9.02E-06	3.97E-08	7.07E-07	1.49E-04	0.00E+00	4.86E-07	1.49E-04	0.00E+00	1.60E-06	-6.59E-06
Rayonnements ionisants, santé humaine	kg U235 eq.	1.93E+04	1.81E+03	7.28E-03	2.69E+02	1.72E+04	0.00E+00	8.72E-01	1.72E+04	0.00E+00	3.13E+00	-8.20E+00
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	1.89E+04	9.85E+03	1.34E+01	4.54E+02	4.81E+03	1.43E-03	1.17E+02	4.69E+03	0.00E+00	3.80E+03	-1.27E+04
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	7.94E-05	7.21E-05	3.74E-11	7.11E-06	1.80E-07	0.00E+00	6.87E-08	1.11E-07	0.00E+00	2.77E-08	1.45E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	1.84E-05	1.05E-05	8.31E-09	7.61E-07	5.54E-06	3.37E-11	7.42E-07	4.79E-06	0.00E+00	1.61E-06	-1.66E-05
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	9.08E+01	2.17E+00	0.00E+00	1.27E+00	2.12E+01	0.00E+00	1.74E-08	2.12E+01	0.00E+00	6.62E+01	-3.30E+02

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Impacts environnementaux par kW, correspondant à l'unité fonctionnelle

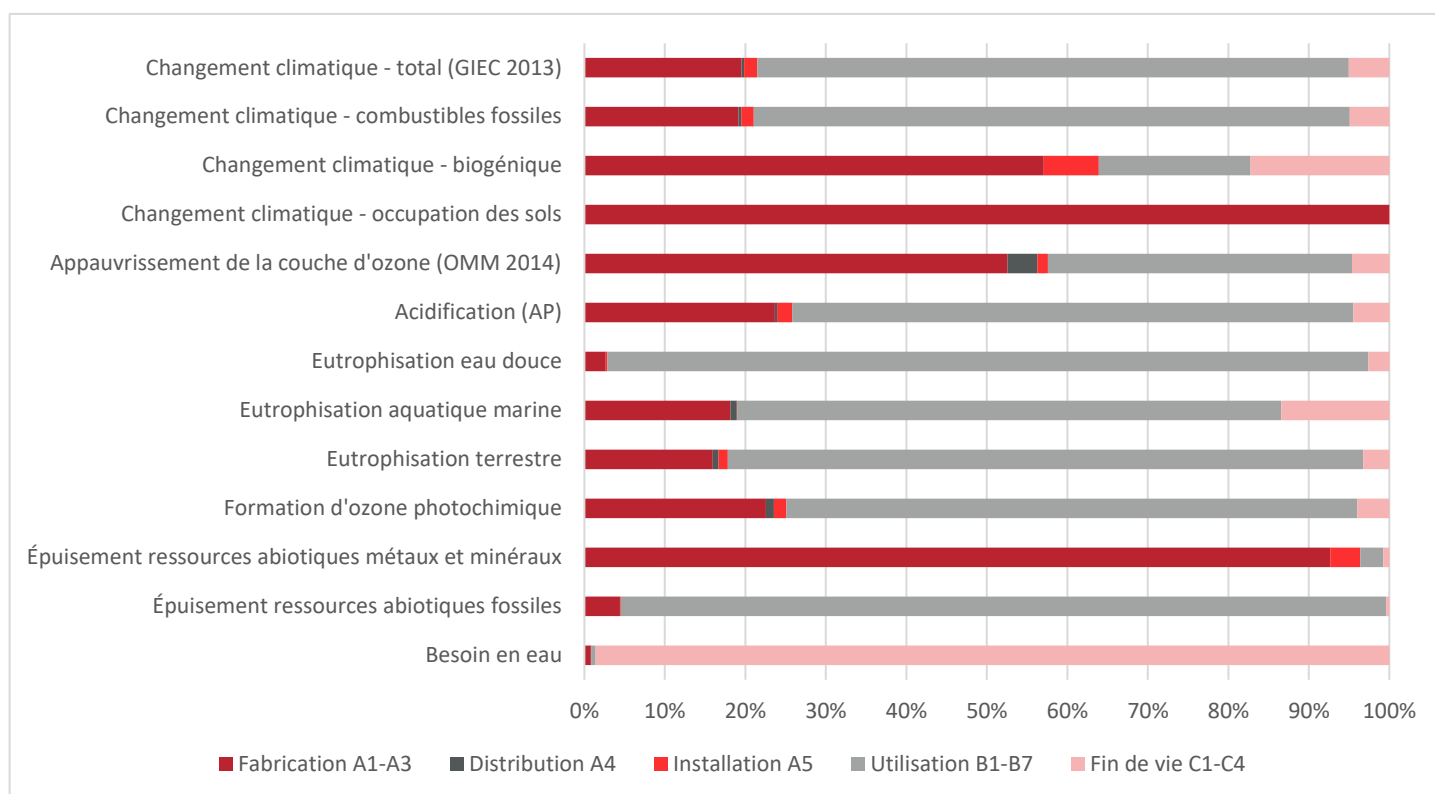
Le PEP a été élaboré en considérant la fourniture d'une puissance de 1 kW de chauffage ou de froid et de production d'eau chaude sanitaire. L'impact réel des étapes du cycle de vie du produit installé en situation réelle est à calculer par l'utilisateur du PEP en multipliant l'impact considéré par la puissance nominale de chauffage et de refroidissement de 6.79 kW.

INDICATEURS DE FLUX D'INVENTAIRE	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs d'utilisation des ressources												
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	1.46E+05	6.09E+03	3.99E+01	1.52E+02	1.40E+05	0.00E+00	2.67E+02	1.39E+05	0.00E+00	5.52E+02	-2.75E+02
Énergie primaire renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	1.19E+04	7.94E+01	2.67E-04	1.13E+01	1.18E+04	0.00E+00	2.07E-01	1.18E+04	0.00E+00	4.25E+01	-1.80E+02
Énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	8.86E+01	8.35E+01	0.00E+00	4.07E+00	1.03E+00	0.00E+00	1.03E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.05E+01
Énergie primaire renouvelable totale	MJ	1.20E+04	1.63E+02	2.67E-04	1.53E+01	1.18E+04	0.00E+00	1.24E+00	1.18E+04	0.00E+00	4.25E+01	-1.69E+02
Énergie primaire non renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	1.34E+05	5.78E+03	3.99E+01	1.35E+02	1.28E+05	0.00E+00	2.64E+02	1.27E+05	0.00E+00	5.10E+02	-1.71E+02
Énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	1.51E+02	1.48E+02	0.00E+00	9.48E-01	1.96E+00	0.00E+00	1.96E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.58E+01
Énergie primaire non renouvelable totale	MJ	1.34E+05	5.92E+03	3.99E+01	1.36E+02	1.28E+05	0.00E+00	2.66E+02	1.27E+05	0.00E+00	5.10E+02	-1.06E+02
Utilisation des ressources secondaires												
Utilisation de matière secondaire	kg	4.50E+00	4.50E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m³	2.91E+01	1.38E+00	3.88E-03	9.56E-02	1.16E+00	0.00E+00	6.44E-02	1.10E+00	0.00E+00	2.64E+01	-2.48E+02
Indicateurs de catégories de déchets												
Déchets dangereux éliminés	kg	4.52E+02	4.04E+02	2.72E-03	3.77E+01	1.01E+01	0.00E+00	2.23E-01	9.89E+00	0.00E+00	3.07E-05	3.78E+01
Déchets non dangereux éliminés	kg	2.08E+02	1.10E+02	3.34E-03	3.11E+01	6.68E+01	0.00E+00	2.96E+00	6.38E+01	0.00E+00	2.13E-01	-2.81E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg	8.54E-02	4.50E-02	6.53E-04	9.01E-03	3.07E-02	0.00E+00	3.91E-03	2.68E-02	0.00E+00	9.88E-06	-1.67E-03
Indicateurs de flux extrants												
Composants destinés à la réutilisation	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	2.86E+01	2.81E+00	0.00E+00	2.20E+00	5.57E-02	0.00E+00	5.57E-02	0.00E+00	0.00E+00	2.35E+01	0.00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	4.91E+00	3.99E-01	0.00E+00	1.34E+00	2.21E-03	0.00E+00	2.21E-03	0.00E+00	0.00E+00	3.17E+00	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	2.25E+00	5.17E-01	0.00E+00	1.73E+00	8.50E-04	0.00E+00	8.50E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

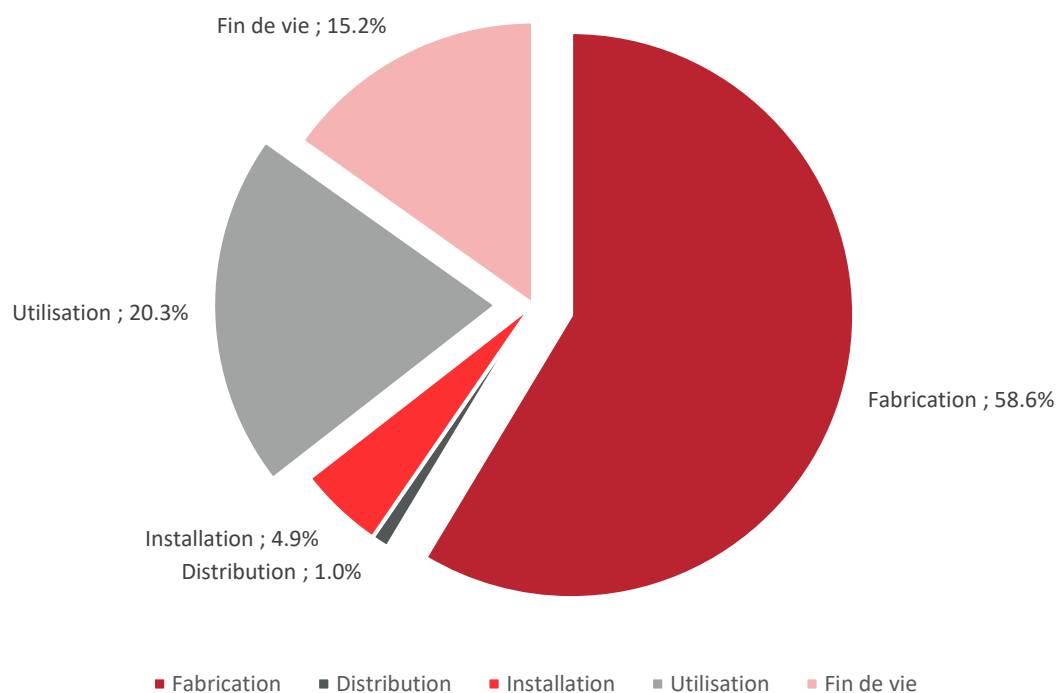
B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Teneur en carbone biogénique (méthodologie d'évaluation 0/0)		
Teneur en carbone biogénique du produit	kg	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg	1.41E+00

REPARTITION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



Changement climatique (hors module B6 - utilisation de l'énergie)



EXTRAPOLATION DES IMPACTS AUX AUTRES REFERENCES COUVERTES PAR LE PEP

Base de calcul

A l'échelle de l'unité déclarée, les impacts environnementaux des autres références couvertes peuvent être déterminés sur la base des formules ci-dessous et des données de chaque référence.

ETAPES	FORMULE POUR DEFINIR LES COEFFICIENTS A L'ECHELLE DE L'UNITE FONCTIONNELLE
Fabrication	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Distribution	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Installation	$\frac{\text{Masse d'emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse d'emballage du produit de référence (kg)}}$
Utilisation - Emissions	1
Utilisation - Maintenance	1
Utilisation - Consommation	$\frac{\text{Consommation totale du produit considéré (kWh)}}{\text{Consommation totale du produit de référence (kWh)}}$
Fin de vie	$\frac{\text{Masse du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence (kg)}}$
Bénéfices et charges	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	$\frac{\text{Masse d'emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse d'emballage du produit de référence (kg)}}$

Pour déterminer les coefficients au niveau de l'unité fonctionnelle, les coefficients au niveau de l'unité déclarée doivent être multipliés par le rapport entre la puissance nominale du produit de référence et la puissance nominale du produit considéré :

$$\text{Coefficient d'extrapolation à l'unité déclaré} \times \left(\frac{\text{Puissance nominale du produit de référence}}{\text{Puissance nominale du produit considéré}} \right)$$

La puissance du produit correspond à la charge nominale (P_{rev}) de l'appareil en modes froid et chaud rapportée aux temps de fonctionnement dans chacun des modes, exprimée en kW et définie par la formule suivante :

$$P_{rev} = \frac{t_{calorifique} \times P_h + t_{frigorifique} \times P_c}{t_{calorifique} + t_{frigorifique}}$$

Avec :

- $t_{calorifique}$: nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de chauffage
- $t_{frigorifique}$: nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de refroidissement
- P_h = Pdesignh, la charge calorifique nominale en kW selon la norme EN 14825
- P_c = Pdesignc, la charge frigorifique nominale en kW selon la norme EN 14825

Données pour déterminer les impacts environnementaux de la gamme

ERIA-S PLUS FIT-IN R32...		4 MR/EM	6 MR/EM	8 MR/EM	10 MR/EM
Référence		7845759	7845760	7845761	7845762
Masse* (kg)	Produit (hors emballage)	188.3	188.3	207.3	207.3
	Emballage	31.7	31.7	32.9	32.9
Charge nominale en mode chaud et froid (kW)		5.32	6.79	8.20	9.41
Consommation totale (kWh)		56412	67461	76905	87072

* Les masses indiquées correspondent à un calcul entre les masses réelles et les masses modélisées dans le cadre du PEP, et peuvent présenter de légères variations avec les masses indiquées dans les documentations techniques.

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité déclarée

A l'échelle de l'unité déclarée, pour chaque étape du cycle de vie, les impacts environnementaux du produit considéré sont calculés en multipliant les impacts de la déclaration correspondant au produit de référence par le coefficient d'extrapolation. La colonne « Total » est à calculer en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie (hors bénéfices et charges).

ERIA-S PLUS FIT-IN R32...	4 MR/EM	6 MR/EM	8 MR/EM	10 MR/EM
Fabrication	1.000	1.000	1.092	1.092
Distribution	1.000	1.000	1.092	1.092
Installation	1.000	1.000	1.038	1.038
Utilisation – Emissions	1.000	1.000	1.000	1.000
Utilisation – Maintenance	1.000	1.000	1.000	1.000
Utilisation – Consommation	0.836	1.000	1.140	1.291
Fin de vie	1.000	1.000	1.101	1.101
Bénéfices et charges	1.000	1.000	1.092	1.092



CONTACT

Pour toutes questions complémentaires, merci d'envoyer un mail à : PEP-HP@BDRThermea.com